

ECOLE POMMIER
01160 ST MARTIN DU
MONT

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du 15/ 10 / 2018



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : M. LAUGIER			
MEMBRES VOTANTS			Représentant
NOM	Présent	Excusé	
Directeur de l'école - Président : Agnès CHAPOUTOT	X		
Maire : Laurent PAUCOD	X		Brigitte DONGUY
Conseillers municipaux : Cécile COTE, Christian FONTAINE, Lydie CHENE, Anne SOULARD	X		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Carole CRASSIN	X		
Béatrice PONCET	X		
Jocelyne BALLAND	X		
Véronique JEAN	X		
Isabelle CHEVALIER	X		
Sandrine CORDOVADO	X		
Manon BOISSONNADE		X	
Aurélie SAGE		X	
Frédéric AVINENT		X	
Un des maîtres du RASED :			
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Nathalie MARC	X		
Elisabeth JANIN		X	
Delphine BANACH	X		
Franck GRAVIER	X		
David ANTONY	X		
Céline LOCHE		X	
Thomas RAYNAUD		X	
VOIX CONSULTATIVE			
RASED :			
Médecin scolaire :			
Infirmier(e) scolaire :			
Assistante sociale :			
ATSEM : Nathalie BUCLET, Sandrine TEISSIER	X		
Représentant périscolaire :			
Enseignant ELCO :			

Procès-verbal établi le 15/10/2018

Le président, directeur de l'école
Nom : CHAPOUTOT
Signature

Le secrétaire,
Nom : CHAPOUTOT
Signature

Date : 15/10/2018

Heure de début : 18h00

Ordre du jour :

Informations École

Projet d'École : activités, sorties et projets en cours, ou déjà réalisés

Informations Mairie

Questions des parents

□ Sujet 1 : Informations école

- **Règlement intérieur** : Aucune modification n'a été apportée au règlement d'école qui a été voté à l'unanimité.

Un paragraphe sera ajouté dans le règlement intérieur (2019/2020) pour préciser aux familles que : dans le cadre de la sécurité, chaque année deux exercices d'évacuation en cas d'incendie et deux exercices de confinement (ou de fuite orientée) en cas de risque majeur, sont réalisés.

- **Exercice d'évacuation en cas d'incendie** : Un exercice d'évacuation a eu lieu dans chaque bâtiment le 17 septembre 2018 : les enfants sont sortis rapidement et dans le calme.

-Exercice PPMS :

Il a eu lieu le 27 septembre (thème : « Attentat intrusion »). L'exercice a été présenté, en amont, dans les classes. Le confinement s'est déroulé sans difficulté. C'était la première utilisation du nouveau système d'alerte.

Cycle natation : Les séances de natation auront lieu le jeudi après-midi à partir 24 janvier jusqu'au 13 juin 2019 soit 14 séances, à la piscine « Carré d'eau » de Bourg en Bresse.

Les séances et le transport sont pris en charge par la Communauté d'Agglomération CA3B.

-Cycle tennis : Il sera reconduit (début des séances en janvier) pour les élèves de CE2/CM1/CM2. Il se déroulera à la salle de tennis et sera encadré par Florian Blot

-Santé scolaire :

-Les élèves de petite section bénéficient d'un dépistage orthoptique (mardi 27 novembre).

-Les PAI : le Projet d'Accueil Individualisé est mis en place pour les enfants atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période ou par crises. Le document est demandé par les parents auprès du directeur. Ce document doit être renseigné et signé par le médecin traitant de l'enfant. La famille signe à son tour et transmet le document à l'école accompagné d'une ordonnance récente et des médicaments prescrits. Ce document est transmis aux services de santé scolaire (PMI pour les PS et MS) par le directeur pour une validation. Le médecin de l'Éducation Nationale pour les cas jugés complexes fera part de ses préconisations (par exemple : panier repas pour le temps de restauration scolaire). Une copie du document signée par les enseignants (+ATSEM) en charge de l'enfant sur le temps scolaire et par le médecin scolaire (médecin de PMI) sera donné aux parents.

Il appartient ensuite aux parents de diffuser ce PAI (document et médicaments) autant que nécessaire aux responsables des autres structures accueillant l'enfant sur les temps périscolaires (restauration...).

□ Sujet 2 : Projet d'école : projets et sorties de l'année

Actions du projet d'école :

Dans l'axe 1 : connaître, comprendre et utiliser les Langages : faire de la lecture une pratique culturelle source de plaisir.

L'action qui sera développée est :

-participation au projet des Incorruptibles (toutes les classes)

Dans l'axe 2 : construire la continuité pédagogique et éducative du parcours de chaque élève

Mise en place d'ateliers de création artistique

Créer un événement pour donner à voir et valoriser les productions

Toutes les classes de l'école seront intégrées au projet « En voix, voies, vois », thème de la semaine des Culturiosités. Evane Zisseler, musicienne intervenante, apportera ses compétences d'artiste pour faire vivre et valoriser ce projet.

Les élèves du cycle 1 travailleront à partir de l'album « La chasse à l'ours » à la création de « paysages sonores », les élèves de cycle 2 aborderont la voix à travers l'opéra et les élèves du cycle 3 étudieront la voix et les styles musicaux à différentes époques.

Axe 3 : développer la complémentarité avec les partenaires de l'école

Impliquer les élèves dans des actions citoyennes :

Participation des élèves du cycle 3 au conseil municipal d'enfant

Implication des élèves du cycle 3 à la commémoration du centenaire de l'Armistice.

Améliorer le bien vivre ensemble à l'école.

Médiation par les pairs sur le temps scolaire (du CE1 au CM2) : action en attente car cette action nécessite la formation des nouveaux médiateurs (pas d'information sur cette formation pour le moment).

PS/MS : La classe échangera avec la classe de Certines d'abord sur le thème de la chasse à l'ours puis sur le cirque. Plusieurs rencontres sont prévues ainsi qu'une restitution aux familles.

MS-GS : le fil conducteur de l'année sera le voyage de la mascotte à travers les pays d'Europe. Quelques interventions de parents ou grands-parents viendront illustrer la découverte de ces pays.

GS/CP : la classe suivra 2 lignes directrices cette année : les contes traditionnels et l'EDD (Éducation au Développement Durable).

Les classes de PS/MS, MS/GS et GS/CP assisteront à la projection du film d'animation « La chasse à l'ours » le 30 novembre à la salle des fêtes de ST Martin du Mont.

CM2 : le cross organisé par le collège aura lieu le 16 octobre après-midi.

Les classes de CM1 et CM1/CM2 visiteront l'exposition sur les soldats San-Martinois décédés lors de la Première Guerre Mondiale.

□ **Sujet 3** : Informations mairie

-Le conseil municipal d'enfants est reconduit, les élections auront lieu le vendredi avant les vacances d'automne. Les séances de travail se dérouleront le samedi matin. Elles partiront des demandes des enfants.

-Les travaux à l'intérieur de la salle des fêtes débuteront le 18 mars 2019. L'école pourra utiliser la nouvelle salle (en construction actuellement) pour les activités menées habituellement à la salle des fêtes.

-Les travaux de mise en sécurité des bâtiments scolaires (portails, visiophone, système d'alerte PPMS) ont été réalisés pendant les grandes vacances.

-Jardinet : il a été demandé par les enseignantes la possibilité de faire un petit jardin soit vers la classe du bas, soit dans la cour de récréation de la maternelle. Après renseignement auprès des employés, ça sera vers la classe du bas. Les employés prépareront le terrain, à revoir pour les dimensions.

□ Sujet 4 : Questions des parents

1. Des familles nouvellement arrivées se posent des questions sur le déroulement du temps méridien. Serait-il possible de faire un rappel à ce sujet dans le compte-rendu, en détaillant notamment les points suivants :

- Combien de temps durent les repas de chaque classe/groupe ? Le repas pour chaque service dure entre 30 et 40 minutes (début du 1er service : 11H55, début du 2ème service : 12H40).

- Fait-on goûter les plats aux enfants même s'ils n'aiment pas ? Les enfants sont encouragés à goûter tous les aliments.

- Qui surveille ces différents moments (récréation, cantine) ? Les plus jeunes (PS/MS, MS/GS et GS/CP) mangent au premier service. Ils sont encadrés (repas et récréation) par Nathalie Buclet et Sandrine Teissier (ATSEM). Un temps de sieste est proposé aux plus jeunes vers 13h00. Il est surveillé par Agnès Chapoutot en salle de motricité. Les autres classes mangent au second service. Ils sont encadrés par Laurence Caron et Sylvie Perrin (repas et récréation). Marie-Pierre Lozat (cuisinière) aidée par Isabelle Vallet prépare les repas. Elles aident également aux services.

- En cas de mauvais temps, est-ce que les enfants restent dehors, ou quelles sont les autres possibilités ? En cas d'intempéries les enfants sont gardés dans la BCD (les plus jeunes) ou dans la salle à côté de la cantine (les plus grands).

2. Entretien des toilettes du bas, coté primaire : ces toilettes subissent une forte fréquentation, certains enfants oublient parfois de tirer la chasse d'eau...Elles sont nettoyées chaque soir.

Heure de fin : 20h00

Date du prochain conseil d'école : 14 mars à 18H00